FICHE TECHNIQUE

Avery Dennison® 777 Cast Film

Emis le: 03/2020

Introduction

Les films coulés Avery Dennison 777 représentent au quotidien la solution idéale pour les besoins de signalétique des fabricants de marquage industriel, en intérieur comme en extérieur. Ces films sont notamment adaptés aux applications sur les surfaces rivetées et ondulées et aux applications nécessitant, une fois appliqués, une durabilité allant jusqu'à 8 ans. Les films coulés Avery Dennison 777 sont proposés dans un très large choix de couleurs standard, y compris les couleurs brillantes, mates et métalliques. Toutes les couleurs sont obtenues à partir de pigments organiques, conformes à la norme REACH.

Transformation

Le film coulé Avery Dennison 777 présente d'excellentes qualités de découpe et d'échenillage à partir d'une large gamme d'équipements de signalétique assistée par ordinateur. Le film coulé Avery Dennison 777 convient à l'impression par transfert thermique.



Frontal
film vinyle coulé, 60 micron



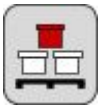
Adhésif
acrylique, permanent



Papier protecteur
kraft blanchi enduit une face, 135 g/m².



Durabilité
Jusque 8 ans -Exposition verticale



Durée de stockage
Jusque 2 ans
(stocké à 22°C 50-55% RH)

Utilisations

Les films coulés Avery Dennison 777 sont disponibles dans une large gamme de couleurs pour :

- Visuels sur des véhicules à flancs rigides
- L'application de décors sur bateaux et véhicules de sport.
- Signalétique directionnelle.
- Décors sur vitre.
- Enseignes pour point de vente.
- Publicité extérieure .
- Les utilisations sur lieux de vente et à visée promotionnelle.

Caractéristiques

- 100 couleurs standard brillantes en stock
- Échenillage et découpe informatisée améliorés
- Excellente stabilité dimensionnelle
- Très bonne conformabilité sur les rivets et les déformations
- Très bon rapport qualité/prix
- Durabilité en extérieur jusqu'à 8 ans
- Incroyable choix de couleurs avec une finition brillante
- La solution tout en un pour les travaux les plus exigeants
- Conforme REACH – conforme aux dernières réglementations environnementales
- Nouvelle impression au verso (quadrillage sur le liner) pour une découpe manuelle facile
- Les films Avery Dennison 777 Cast Film White et White Matt sont produits avec un protecteur contrasté bleu pour faciliter la transformation.

Propriétés physiques

	Méthode [1]	Résultats
Caractéristiques		
Epaisseur, frontal	ISO 534	60 µm
Epaisseur, frontal + adhésif	ISO 534	85 µm
Brillance	ISO 2813, 20°	50%
Stabilité dimensionnelle	FINAT FTM 14	0,20 mm. max
Elongation à la rupture	DIN 53455	120%
Adhérence initiale	FINAT FTM-1, Acier inoxydable	400 N/m
Adhérence finale	FINAT FTM-1, Acier inoxydable	520 N/m
Inflammabilité		Auto-extinction
Durée de stockage	Stocké à 22 °C/50-55 % H.R	2 ans
Durabilité [2] Blanc & Noir	Exposition verticale	8 ans
Toutes Couleurs & Transparent		7 ans
Métalliques		5 ans
Variations de température		
Température d'application		Minimum: + 10°C
Température de service		-40°C jusqu'à +110°C
Résistance aux produits chimiques		
Résistance à l'humidité	200 heures	Aucun effet
Résistance à la corrosion exposition	120 heures	Aucun effet
Résistance à l'eau	48 heures immersion	Aucun effet

.

1) Méthodes de test: Vous pourrez trouver davantage d'informations concernant nos méthodes de test sur notre site Internet: www.graphics.averydennison.eu

2) Durabilité: La durabilité est estimée d'après les conditions d'exposition en Europe centrale. La durée de vie réelle du matériau dépend de la préparation du support, des conditions d'exposition et de la maintenance du marquage. On peut s'attendre à une dégradation des performances en extérieur lorsque les films sont exposés vers le sud, s'ils sont posés dans des régions où la température est fréquemment élevée telles que les pays d'Europe du Sud, ou dans des régions polluées ou encore en haute altitude.

Remarque importante Les informations sur les caractéristiques physiques et chimiques ainsi que les valeurs données dans ce document reposent sur des essais que nous considérons comme fiables, mais ne sauraient constituer une garantie. ils ont uniquement pour objet de fournir une source d'information et sont communiqués sans garantie ; ils ne sauraient à ce titre constituer une garantie. Avant d'utiliser ce matériau, l'acheteur devra déterminer par lui-même s'il est adapté pour l'utilisation envisagée.
Toutes les informations techniques sont susceptibles d'être modifiées. En cas d'ambigüité ou de divergence entre la version anglaise et la version française de ce document, la version anglaise prévaudra et fera foi.

Responsabilité et garantie Avery Dennison garantit que ses produits sont conformes à leurs spécifications. Avery Dennison ne consent aucune garantie expresse ou implicite concernant les Produits, y compris, notamment des garanties implicites de qualité marchande, d'adéquation à une utilisation spécifique et/ou d'absence de contrefaçon. Tous les produits Avery Dennison sont vendus, sous réserve que l'acheteur ait déterminé de manière indépendante l'adéquation de ces produits à l'usage qu'il entend en faire. Le produit est garanti pendant une période est d'un (1) an à compter de la date d'expédition, sauf disposition expresse contraire mentionnée dans la fiche technique du produit. Tous les produits Avery Dennison sont vendus conformément aux conditions générales de vente d'Avery Dennison, cf. http://terms.europe.averydennison.com. La responsabilité globale d'Avery Dennison vis à vis de l'acheteur, que ce soit du fait de négligence, rupture de contrat, allégations mensongères ou toute autre cause, ne pourra en aucun cas excéder le prix des produits déclarés défectueux, non conformes , endommagés ou non livrés, ayant entraîné cette responsabilité, tel que figurant sur les factures (prix net) envoyées à l'acheteur, pour chaque évènement ou série d'occurrences. Avery Dennison ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable vis à vis de l'acheteur en cas de perte ou dommage indirect, accessoire, accidentel ou blessure, y compris, notamment, perte de profits anticipés, de clientèle, atteinte à la réputation, pertes ou dépenses résultant de réclamations de la part de tiers."